

BILAN DES 8 PREMIERS PLANS DE MASSIF 2001

APRES DEUX ANS D'ANIMATION

Surface totale : 17 850 ha de forêt privée

Localisation :	Ain : Grand Abergement : 3 300 ha	Loire : Noirétable : 3 850 ha
	Ardèche : Mariac : 2 850 ha	Rhône : Valsonne : 2 000 ha
	Drôme : Le Grand Serre : 1 200 ha	Savoie : Ugine : 1 350 ha
	Isère : Villard de Lans : 2 700 ha	Haute-Savoie : Bons en Chablais : 600 ha

Synthèse des résultats.

	Avant le plan de massif (1999)	En 2003	Facteur de multiplication %
Volume mobilisé	14 250 m ³	28 420 m ³	1.99
Surface améliorée	204 ha	460 ha	2.25
Km routes	2.7	8.2	3.00
Nombre de propriétaires contactés	140	2 077	14.80
Plans Simples de Gestion	1 825 ha	2 146	1.17
Surface certifiée	0	337	
Autres	0	30 ha reboisés	

BILAN DES 11 PLANS DE MASSIF 2002

APRES DEUX ANS D'ANIMATION

Surface totale : 34 236 ha de forêt privée

Localisation :	Ain :	Montrevel	: 2 490 ha	Loire :	Burdignes	: 3 000 ha
		Lélex	: 2 900 ha		St Priest	: 3 240 ha
Ardèche :	Boulieu	: 2 535 ha	Rhône :	Monsols	: 2 990 ha	
	St Michel de Boulogne	: 4 000 ha	Savoie :	Hurtières	: 1 890 ha	
	St Cirques en Montagne	: 4 540 ha	Haute-Savoie :	Manigod	: 2 020 ha	

Synthèse des résultats.

	Avant le plan de massif (2002)	En 2005	Facteur de multiplication %
Volume mobilisé	11 700 m ³	27 120 m ³	2.3
Surface améliorée	163 ha	310 ha	1.9
Km routes	14	32	2.3
Nombre de propriétaires contactés	1 425	3 354	2.3
Plans Simples de Gestion	4 282 ha	4 406 ha	1.0
Surface certifiée	268 ha	502 ha	1.9

BILAN DES 12 PLANS DE MASSIF 2003

APRES DEUX ANS D'ANIMATION

Surface totale : 74 114 ha de forêt privée

Localisation :	Ain : Hauteville	: 2 950 ha	Isère : La Côte St André	: 2 450 ha
	Ardèche : Les Vans	: 17 900 ha	Monestier	: 2 200 ha
	Vernoux	: 8 100 ha	Montaud	: 2 300 ha
	Drôme : Buis	: 14 200 ha	Loire : Les Salles	: 2 575 ha
	Luc	: 13 470 ha	Roche	: 3 450 ha
			Rhône : Grandris	: 1 750 ha
			Savoie : La Giétaz	: 2 745 ha

Synthèse des résultats.

	Avant le plan de massif (2002)	En 2005	Facteur de multiplication %
Volume mobilisé	14 500 m ³	29 900 m ³	2.0
Surface améliorée	117 ha	262 ha	2.2
Km routes	3	19	6.3
Nombre de propriétaires contactés	677	7 700	11.3
Plans Simples de Gestion	2 119 ha	2 601	1.22
Surface certifiée	0	337	-
Autres	105	117 ha	1.6

BILAN DES 12 PLANS DE MASSIF 2004

APRES DEUX ANS D'ANIMATION

Surface totale : **52.811 ha de forêt privée**

Localisation :

AIN :	CEYZERIAT	6414 ha	LOIRE :	SAINT JUST EN CHEVALET	6010 ha
ARDECHE :	JAUJAC	5227 ha		LA VALLA EN GIERS	4502 ha
DROME :	LA CHAPELLE EN VERCORS	3200 ha	RHONE	SAINT IGNY DE VERS	4322 ha
	BOURG DE PEAGE	6299 ha	SAVOIE :	SAINT THIBAUD DE COUZ	3481 ha
ISERE :	SAINT PIERRE DE CHARTREUSE	4155 ha	HAUTE-SAVOIE :	SEVRIER	3580 ha
	SAINTE AGNES	1737 ha		THORENS	3884 ha

Synthèse des résultats.

	Avant le plan de massif (2003)	En 2006	Facteur de multiplication %
Volume mobilisé	27.500 m ³	54.155 m ³	2.0
Surface améliorée	603 ha	714 ha	1.2
Km routes	15	37	2.5
Nombre de propriétaires contactés	620	4.434	7.1
Plans Simples de Gestion et CBPS	3.996 ha	5.879 ha	1.5

BILAN DES 12 PLANS DE MASSIF 2005

APRES DEUX ANS D'ANIMATION

Surface totale : **47.332 ha de forêt privée**

Localisation :

AIN :	CHATILLON EN MICHAILLE	2829 ha	ISERE :	ROYBON	5517 ha
AIN :	ST RAMBERT EN BUGEY	1985 ha	LOIRE :	ST DIDIER/ROCHEFORT	3289 ha
ARDECHE :	BEAUMONT	3897 ha	LOIRE :	ST JEAN SOLEYMIEUX	3100 ha
ARDECHE :	ST JULIEN VOCANCE	9104 ha	RHONE	RANCHAL	3046 ha
DROME :	ALLAN	4483 ha	SAVOIE :	RUFFIEUX	3580 ha
ISERE :	VOREPPE	2555 ha	HAUTE-SAVOIE :	FAVERGES	3947 ha

Synthèse des résultats.

	Résultats CRPF avant le plan de massif (année 2004)	Résultats CRPF Par les plans de massif (année 2007)	Facteur de multiplication
Volume mobilisé	24.930 m ³	35.490 m³	x 1.4
Surface améliorée	224 ha	379 ha	x 1.7
Km routes	5	10	x 2.0
Nombre de propriétaires contactés	311	6.083	x 19
Plans Simples de Gestion et CBPS	3.161 ha	5.498 ha	x 1.7

BILAN DES 12 PLANS DE MASSIF 2006

APRES DEUX ANS D'ANIMATION

Surface totale : **43.710 ha de forêt privée**

Localisation :

AIN :	MEXIMIEUX	5991 ha	ISERE :	RENCUREL	4550 ha
ARDECHE :	ST AGREVE	5145 ha	LOIRE :	ARCON	3575 ha
ARDECHE :	VALGORGE	2960 ha	LOIRE :	ST GENEST MALIFAUZ	4442 ha
DROME :	ST DONAT / HERBASSE	2081 ha	RHONE	CLAVEISOLLES	3187 ha
DROME :	ST JULIEN EN VERCORS	1940 ha	SAVOIE :	LA ROCHETTE	4030 ha
ISERE :	LE GUA	2450 ha	HAUTE-SAVOIE :	BOEGE	3359 ha

Synthèse des résultats.

	Résultats CRPF avant le plan de massif (année 2005)	Résultats CRPF Par les plans de massif (année 2007)	Facteur de multiplication
Volume mobilisé	11.370 m ³	26.996 m³	x 2,3
Surface améliorée	177 ha	342 ha	x 1,9
Km routes	2	8	x 4
Nombre de propriétaires contactés	210	7.765	x 37
Plans Simples de Gestion et CBPS	3.053 ha	4.440 ha	x 1,5

LES PLANS DE MASSIF DE LA FORET PRIVEE EN RHONE-ALPES

BILAN FIN 2007

1 – LES ENJEUX DES PLANS DE MASSIF.

Dans tout le sud de la France s'est développée une opération propre à la forêt privée qui consiste à mettre en œuvre un plan d'action après une réflexion à caractère stratégique sur une surface variant entre 3 et 5 000 ha.

Le grand morcellement de la forêt privée conduit les développeurs à travailler simultanément d'une part aux regroupements fonciers et d'autre part à la concentration de l'action dans le but d'aboutir au regroupement de la gestion effective par un ou plusieurs opérateurs.

Le but précisément du plan de massif est d'amener des propriétaires qui travaillaient souvent de façon isolée sur de très petites parcelles à toucher du doigt l'intérêt de se regrouper pour réaliser des chantiers groupés, efficaces, de les amener à la notion de gestion et ainsi petit à petit à la gestion durable. La démarche est très différente du mode de développement antérieur puisque l'on va au-devant de tous les propriétaires, quelle que soit la taille des propriétés.

En Rhône-Alpes, la forêt est encore plus morcelée que dans le reste de la France puisque les deux tiers de la forêt sont constitués de forêts de plus de 4 ha contre un quart pour l'ensemble français. Parallèlement, du fait de ce morcellement la proportion des forêts privées dotée d'un document de gestion durable est de 6 % contre 24 % pour l'ensemble français.

On voit donc que l'appréhension de la multitude des propriétaires est plus difficile en Rhône-Alpes que dans le reste de la France, alors même que le niveau de production à l'hectare est en moyenne le même.

Les chartes forestières de territoire, bien développées dans les Alpes du Nord où elles couvrent 30 % des surfaces forestières, mais peu présentes dans le Massif Central constituent des lieux intéressants de politisation de la filière à l'échelle d'un grand massif forestier. Les plans de massif leur sont parfaitement complémentaires puisqu'ils sont en fait des animations focalisées sur la forêt privée ; ils permettent d'une part de bien connaître ce milieu complexe, et de dessiner les priorités d'action qui vont permettre de mobiliser acteurs et produits.

Au niveau de l'organisation du CRPF, il était également important de limiter les actions dispersées sur tout le territoire d'un technicien (42 000 ha en moyenne) et de réaliser des opérations en même temps concentrées et tournantes qui permettent de revenir au terme de 10 ou 15 ans sur les mêmes secteurs ; ce qui correspond à une rotation forestière minimale.

2 – LES PLANS DE MASSIF EN RHONE-ALPES.

Depuis 2001 80 plans de massif (8 à 12 par an) ont été votés par le Conseil Régional, réalisés et lancés sur 281 000 ha de forêts (sur un total de 1 146 700 ha de forêt) soit 24 % de la surface de la forêt privée.

A ce rythme, au bout de 10 ans de réalisation 35 % de la forêt privée et 400 000 ha auront été concernés, sachant que les zones les plus intéressantes du point de vue forestier, ont été couvertes en premier lieu.

3 –RESULTATS.

Le bilan des quatre premières séries de plans de massif est donné en annexe :

- le volume mobilisé est généralement doublé, de même que la surface améliorée par une opération sylvicole
- le nombre de kilomètres de pistes multiplié au moins par 3
- le nombre de propriétaires contactés est généralement multiplié par 10
- les PSG : + 20 % en moyenne.

Les résultats sont parlant d'eux-mêmes. Ils mettent en relief l'accent porté sur la réalisation de routes, qui sont le facteur limitant le plus courant de la mobilisation ; l'action forestière proprement dite est doublée localement ; au niveau de la grosse et moyenne propriété, l'action est plus périphérique.

4 – EVOLUTION ET PERSPECTIVES.

L'évolution récente (cf note jointe) consistée à impliquer davantage l'ensemble des partenaires de la mobilisation amenés à travailler dans la zone : coopératives et experts associés dès la conception du plan au comité technique, les propriétaires et élus.

Ce partenariat se concrétise par une fiche-navette d'information au jour le jour des opérations proposées et réalisées.

Le deuxième enjeu à venir est de capitaliser l'investissement de l'animation en proposant aux propriétaires de rejoindre des associations sylvicoles de gestion forestière afin de regrouper durablement les actions sylvicoles.

5 - L'INTEGRATION AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT RHONE-ALPES.

L'intégration des plans de massif aux CDRA semble très souhaitable dans son principe.

Cette intégration est d'autant plus importante que les collectivités ont également un rôle de mobilisation important par la création de chaufferies collectives qui peuvent absorber la biomasse généralement très excédentaire dans l'ensemble des massif. Leur association à la mobilisation des bois est essentielle notamment par les autorisations qu'elles peuvent donner pour le passage sur la voirie publique.

Toutefois la mobilisation des élus des CDRA, si elle paraît acquise à moyen terme, nécessitera un temps important et de prise de conscience. Une période de transition est donc indispensable pour que le CRPF puisse continuer cette action avec ses personnels, formés pour cette action très bénéfique pour la forêt privée.

Fait à ST DIDIER AU MT D'OR,
le 26 novembre 2007

Le Directeur,

Michel de GALBERT